

Mercredi 26 janvier 2022

MGEN | Université Clermont Auvergne | Clermont Auvergne INP : Mise en place d'un réseau de Prévention d'Aide et de Suivi

Lundi 7 février – 11h00

>> ISIMA (1 rue de la Chebarde, Aubière
salle A002, rez-de-chaussée)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutuelle Générale de l'Éducation nationale (MGEN), l'Université Clermont Auvergne et Clermont Auvergne INP renforcent leur partenariat avec la signature d'une convention destinée notamment à la mise en place d'un Réseau de Prévention d'Aide et de Suivi (Réseau PAS) et d'Espaces d'Accueil et d'Écoute (EAE) à destination de l'ensemble des personnels de l'Université Clermont Auvergne et de Clermont Auvergne INP. La signature de la convention et mise en place du comité de Pilotage se tient le lundi 7 février à 11h00.

Le Réseau PAS a pour but d'offrir localement et de façon adaptée une gamme diversifiée d'actions collectives ou individuelles d'aide et de suivi dans le domaine de l'accompagnement des personnes, de la prévention et de la promotion de la santé au travail. Ces actions s'inscrivent en complémentarité et en lien avec les services de l'UCA (la médecine de prévention, les services de gestion de Ressources Humaines, le service social du personnel) et les services de MGEN.

Le Réseau PAS a pour but de contribuer à :

- l'élaboration et à la mise en œuvre des campagnes de prévention et d'éducation en matière de prévention et promotion de la qualité de vie au travail ;
- la formation des personnels de direction, d'inspection et d'encadrement ;
- l'information de tous les personnels ;
- l'accompagnement des personnels en situation de grande fragilité afin d'assurer un soutien adapté au contexte personnel et/ou professionnel de l'agent, notamment par la mise en place d'un lieu neutre de parole ;
- la conduite commune d'enquêtes et études ;

Organisation des Espaces d'Accueil et d'Écoute (EAE)

L'EAE a vocation d'assurer l'accueil, l'écoute et l'orientation des personnels qui pourront se présenter spontanément ou être dirigés vers ce dispositif par les services de la direction des Ressources Humaines, le médecin de prévention et/ou l'assistante sociale des personnels.

Actions de prévention

Le partenariat a également pour objet le renforcement d'actions de prévention et de promotion de la qualité de vie au travail à destination des personnels. Elles pourront se présenter sous la forme de conférences, de groupes d'échanges de pratiques, d'ateliers, de plaquettes d'information, permettant de développer les connaissances, la capacité à gérer son capital santé pour favoriser le bien-être et la santé au travail.

CONTACTS PRESSE :

Damien CAMPS
Responsable Communication
Clermont Auvergne INP
Tél. : 04 73 28 80 02
damien.camps@clermont-auvergne-inp.fr

Sylvain GARCIA
Chargé de communication – Vie Universitaire
Université Clermont Auvergne
Tél. : 04 73 40 62 99
sylvain.garcia@uca.fr